

Ce maire appelle à défendre les écoles du RPI de la baie du Mont Saint-Michel

Dimanche 12 janvier, Christophe Hernot, maire de Céaux, commune de la baie du Mont Saint-Michel a invité à promouvoir les trois écoles du regroupement pédagogique intercommunal.



Christophe Hernot, le maire de Céaux a fait un plaidoyer pour les écoles du regroupement pédagogique intercommunal et il a expliqué l'équilibre budgétaire de la commune qui permet, depuis 2008, de ne pas augmenter les impôts tout en investissant, comme cette année dans le dernier commerce.

Lors de la présentation des vœux de l'équipe municipale aux habitants de Céaux (Manche), Christophe Hernot, le maire, est revenu sur les chantiers 2024, conduits tout en maintenant une saine gestion de cette petite commune de 441 habitants, dans la baie du Mont Saint-Michel, « sans hausse d'impôts depuis 2008 », a-t-il souligné.

Le dernier commerce est rouvert

Au cours de cette année, la commune a investi et s'est mobilisée ainsi que ses habitants pour la réouverture de son dernier commerce. 524 000 euros ont été engagés sur ce projet, mené avec le soutien de l'association Mille cafés.

178 000 euros, soit 33 %, ont été pris sur les fonds propres de la commune, sans prêt. Les 346 000 euros ont été pris en charge par l'État (202 000 €), l'Europe et le Département (50 000 € chacun) et la Région (44 000 €).

Depuis l'ouverture le 5 novembre, les gérantes de Mère et fille, Isabelle Mension-Rigau et sa fille Angélique Septier répondent aux attentes de la population, au-delà des frontières du village, en offrant une restauration de qualité.

Mi-décembre, c'est l'hôtel-restaurant Le P'tit Quinquin qui rouvrira à son tour, à l'initiative de Sophie et Sylvain Bliard, deux habitants de la commune, aguerris dans le secteur de la restauration.

Christophe Hernot a relevé et expliqué le nécessaire équilibre budgétaire imposé aux communes.

L'État adopte des budgets déficitaires ! Les collectivités territoriales n'ont pas le droit à ce déséquilibre. Les budgets doivent prévoir autant de recettes que de dépenses. A défaut, les services de l'État viennent annuler le budget de la collectivité. Christophe Hernot, maire de Céaux

Trois écoles et cinq classes

Coiffé de sa casquette de président du syndicat intercommunal des écoles de la baie, il a rappelé que « le SIEB se substitue aux communes de Pontaubault, Servon, Courtils et Céaux pour tout ce qui est du fonctionnement des écoles du regroupement pédagogique intercommunal de la baie ».

Comme l'an dernier, il a fait un plaidoyer pour ces trois écoles. « Le maintien des cinq classes est très difficile. Une fois encore, je suis interrogé par la Direction académique des services de l'Education nationale au sujet des effectifs de la rentrée 2025 ».

Pour la prochaine rentrée, 101 enfants sont prévus, 92 comptés.

La méthode de calcul est l'effectif par classe. Il est ciblé à 24 par classe, 26 au maximum, 18 au minimum. Nous sommes à 18,4. Christophe Hernot, président du SIEB

Le maire, en encourageant la population à promouvoir le RPI, dont le budget annuel est de 270 000 €.

« Les projets de classe sont nombreux », a souligné le maire, citant les sorties piscine, à la médiathèque, aux spectacles et cette année, un séjour pour les écoliers du primaire à la base nature de La Mazure, où la pratique de sports de plein air sera au cœur de ces deux journées « hors la maison ». Les maternelles s'y rendront également, mais à la journée.

Avant de clore son intervention, Christophe Hernot a également présenté le site internet de la commune : www.ceaux.fr.